

**TITRE DE
CONSEILLER(ERE) D'ELEVAGES AVICOLES**

MODALITES D'EVALUATION

Session 2024 / 2025

PREPARER ET CONDUIRE UNE VISITE D'ELEVAGE AVICOLE

▪ RAPPORT ECRIT

En s'appuyant sur des situations professionnelles vécues en visite d'élevage avicole, le candidat rédige un rapport écrit descriptif et analytique entre 8 et 10 pages qui présente à minima :

- ✓ Une visite de démarrage de lot
- ✓ Une visite en cours de lot
- ✓ Une visite avant abattage ou avant transfert
- ✓ Un audit bien-être animal ou sanitaire

Le rapport écrit comprend pour chaque type de visite : la description de la préparation et de la réalisation de la visite, les points observés, l'analyse réalisée, le compte-rendu fait à l'éleveur

▪ SOUTENANCE ORALE

Le candidat présente les résultats de son travail pendant **50 min**. Le temps de présentation se décompose ainsi :

- 1^{ère} phase : 20 minutes de présentation orale qui intègre un retour réflexif (difficultés rencontrées et axes d'amélioration)
- 2^{ème} phase : 30 minutes d'échanges avec le jury.

VEILLER A LA SANTE DES VOLAILLES

▪ ETUDE DE CAS

Le candidat est évalué à l'aide d'une étude de cas.

Dans cet exercice, 5 à 7 cas mettent en scène chacun 1 espèce de volailles et une production (ex : chair, pondeuse, reproducteur)

Pour chaque cas, la situation exposée décrit le contexte, l'âge des animaux, l'espèce, la production, le taux de mortalité, les symptômes et/ou lésions

Le candidat dispose de **3 heures** pour faire des propositions sur les maladies potentielles (virales, bactériennes, parasitaires) et les hypothèses étiologiques en les détaillant et les démarches à réaliser par l'éleveur.

▪ MISE EN SITUATION

Le candidat procède à un examen nécropsique sur une volaille prélevée en élevage (tirage au sort de l'espèce le jour de l'examen). L'évaluation se déroule dans la salle de travaux pratique du centre du centre de formation en groupe de 8. Le candidat dispose de **d'1 heure 30 mn** pour réaliser une dissection avec la méthode requise, décrire les différents organes et le cas échéant identifier d'éventuels symptômes et lésions.

Chaque candidat à la fin de la dissection explique comment il a procédé, décrit les organes et expose les conclusions de l'examen nécropsique.

▪ **ETUDE DE CAS EN GESTION**

Dans une situation contextualisée et à partir d'indicateurs technico-économiques et comptable, le candidat doit résoudre une problématique liée à la gestion économique de l'atelier avicole.

Le candidat dispose d'une durée de **2 heures**.

▪ **ETUDE DE CAS EN ZOOTECHNIE**

Dans une situation contextualisée, le candidat doit résoudre une problématique générale liée à la conduite d'élevage d'un lot de volailles (il analyse les causes et les conséquences d'un problème zootechnique existant et propose des actions correctives).

Le candidat dispose d'une durée de **4 heures**.

▪ **ETUDE TECHNIQUE ECRITE, SUPPORT D'UNE SOUTENANCE ORALE**

Le candidat réalise une étude technique, lors de ses périodes en entreprise sur un sujet défini par son tuteur et la formalise dans un dossier écrit de 30 pages.

Le candidat présente à l'oral son étude technique devant un jury de 2 professionnels de la filière

Le candidat dispose d'une **durée de 40 min**.

Ce temps de présentation se décompose ainsi :

- *1ère phase* : 20 minutes de présentation pendant lesquelles le candidat expose la problématique, le matériel et la méthode, les résultats obtenus, l'analyse des résultats et termine par une conclusion.
- *2ème phase* : 20 minutes d'échanges avec le jury pendant lesquels le candidat répond aux questions techniques du jury

Le candidat peut appuyer sa présentation orale sur tous types de supports.

CONDUIRE DES REUNIONS TECHNIQUES AUPRES D'ELEVEURS AVICOLES

▪ COMPTE-RENDU ECRIT D'UNE REUNION (PREPARATION ET ANIMATION) EN ENTREPRISE ET SOUTENANCE ORALE PERMETTANT D'EVALUER LE BLOC

1. Dans le cadre de sa période de formation en milieu professionnel, le candidat prépare une réunion, présente une thématique technique et l'anime devant des participants professionnels (éleveurs, salariés) et le tuteur
2. Le candidat rend compte de la préparation de cette réunion technique dans un écrit synthétique de 2 pages (préparation de la réunion : objectifs et thèmes choisis, animation et déroulement, analyse réflexive).
3. Le candidat rend compte oralement devant un professionnel de l'organisation et de la réalisation de la réunion à partir de la situation vécue et de l'écrit

Durée de l'épreuve : 45 mn

Dans chacune de ces épreuves, le handicap du candidat est pris en compte le cas échéant.

Référent handicap à contacter : jean-Philippe PRIGENT, jp.prigent@avipole-formation.fr